

Président : Philippe GERMAIN

Présents : Etienne GUICHARD, Jean-Claude LEBELTEL, Loïc PORCHER, Raymond HALAIS, Laurence TIREL, Nicolas LEMOULAND, Jean GILLIERS, Henri AVRIL, Sandrine QUINTIN, Rose-Marie BAUDRY, André PÉPIN

Absents : Mathilde DERoyANT (donne procuration à Loïc PORCHER), Anne-Marie MENARD, Christian BAUDRY (excusés)

Secrétaire : Loïc PORCHER est désigné secrétaire de séance.

Compte rendu de
la réunion du 16
novembre 2015

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion en date du 16 novembre 2015.

2016/001
FINANCES
Compte
administratif 2016

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Etienne GUICHARD, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Monsieur Philippe GERMAIN, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés		108 224.45	8 976.75			99 247.70
Opérations de l'exercice	238 818.89	293 847.42	160 220.93	111 366.53	399 039.82	405 213.95
TOTAUX	238 818.89	402 071.87	169 197.68	111 366.53	399 039.82	504 461.65
Résultats de clôture		163 252.98	57 831.15			105 421.83
Reste à réaliser			26 590.97		26 590.97	
TOTAUX CUMULES	238 818.89	402 071.87	84 422.12		26 590.97	105 421.83
RESULTATS DEFINITIFS		163 252.98	84 422.12			78 830.86
COMPTE ANNEXE LOTISSEMENT Résidence 3 Les Jardins de l'étang						
Résultats reportés		95 642.75	203 581.60		107 938.85	
Opérations de l'exercice	203 731.60	203 709.80	203 709.80	203 581.60	407 441.40	407 291.40
TOTAUX	203 731.60	299 352.55	407 291.40	203 581.60	515 380.25	407 291.40
Résultats de clôture		95 620.95	203 709.80		108 088.85	
COMPTE ANNEXE RESTAURANT						
Résultats reportés		255.09	29 256.48		29 031.39	
Opérations de l'exercice	11 063.42	22 209.49	11 146.59	29 000.00	22 210.01	51 209.49
TOTAUX	11 063.42	22 464.58	40 403.07	29 000.00	51 211.40	51 209.49
Résultats de clôture		11 401.16	11 403.07		1.91	

COMPTE ANNEXE ASSAINISSEMENT

Résultats reportés		19 334.51		23 431.17		42 765.68
Opérations de l'exercice	13 031.76	13 098.73	5 903.60	7 231.00	18 935.36	20 329.73
TOTAUX	13 031.76	32 433.24	5 903.60	30 662.17	18 935.36	63 095.41
Résultats de clôture		19 401.48		24 758.57		44 160.05

2) constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au crédit d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

3) reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4) arrête les résultats définitifs tels que résumés comme suit

5) accepte, à l'unanimité, le compte administratif 2015, budget principal, budget assainissement et budget restaurant et le budget lotissement.

Monsieur le Maire,

2016/002
FINANCES
Approbation du
compte de gestion

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;
Considérant la régularité des opérations,

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 01 janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

Décide que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2016/003
FINANCES
Ouverture de
crédit 2016

Monsieur le Maire propose l'ouverture par anticipation de crédits d'un montant de 8 330 € en section d'investissement au budget 2016 à l'article 21318 opération 51. Par ailleurs, il donne lecture du courrier de la paroisse Notre-Dame du Couesnon accordant une participation financière à hauteur de 900 € (égale à 1 000 € auxquels sont soustraits 100 € pour le prêt de la salle paroissiale à la commune en décembre 2015).

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- autorise une ouverture par anticipation de crédits à l'article 21318 opération 51 d'un montant de 8 330 €
- accepte la participation financière de la paroisse Notre-Dame du Couesnon à hauteur de 900 €

2016/004
BATIMENTS
COMMUNAUX
Proposition
d'acquisition de
l'ancienne forge
située 1 rue Saint-
Samson

Monsieur le Maire fait part de la volonté de Monsieur Noël BAUDRY d'acquérir l'ancienne forge située 1 rue de Saint-Samson, afin de la rénover pour la transformer en logement. Il rappelle que le bâtiment a été acheté par la commune aux consorts CHARTOIS en juin 2015 pour un montant de 15 000 € (hors frais divers).

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et voté à bulletin secret (9 voix pour ; 4 contre), décide de vendre l'ancienne forge située 1 rue de Saint-Samson à Monsieur Noël BAUDRY au prix de 20 000 €, sous réserve des conditions suivantes :

- Monsieur BAUDRY devra justifier d'un accord de prêt bancaire pour l'acquisition du bâtiment et les travaux
- Les travaux devront être terminés dans un délai de 2 ans à compter de l'acquisition du bâtiment

Par ailleurs, certains conseillers municipaux ont été surpris des commentaires exprimés par Monsieur BAUDRY en mars 2015 sur internet et aurait souhaité que d'autres plus appropriés soient formulés.

2016/005
URBANISME
Déclaration
d'intention
d'aliéner

Monsieur le Maire fait part de la déclaration d'intention d'aliéner concernant les parcelles cadastrées section B n°978.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de ne pas préempter la parcelle cadastrée section B n°978.

2016/006
ADMINISTRATION
GENERALE
Renouvellement
de la convention
de dératissage
avec OUEST
SANITATION

Monsieur le Maire fait part de la proposition de renouvellement du contrat de dératissage avec la société OUEST SANITATION. Celle-ci s'élève à 563.60 € HT pour l'année civile 2016 et comprend les mêmes prestations qu'en 2015 (556.92 € HT).

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, émet un avis favorable au renouvellement du contrat de dératissage avec la société OUEST SANITATION pour un montant de 563.60 € H.T.

2016/007
VIE ASSOCIATIVE
Réflexion sur
l'organisation des
associations

Monsieur le Maire fait part des difficultés rencontrées par le Foyer d'Amitié et de Loisirs. Il propose de réfléchir à une nouvelle organisation des associations de la commune, à savoir un regroupement d'associations avec le recrutement d'un emploi d'avenir à mi-temps afin de les épauler.

Le Conseil Municipal propose à la commission « Vie associative » de réfléchir à cette question avec le C.C.A.S.

QUESTIONS
DIVERSES

Madame Laurence TIREL fait état de sollicitations concernant la vitesse sur la R.D. n°155 avec une limitation à 70 km/h.

TABLEAU DES DELIBERATIONS

2016/001	FINANCES : Compte administratif 2015
2016/002	FINANCES : Compte de gestion 2015
2016/003	FINANCES : Ouverture de crédit
2016/004	BATIMENTS COMMUNAUX : Proposition d'acquisition de l'ancienne forge située 1 rue Saint-Samson
2016/005	URBANISME : Déclaration d'intention d'aliéner
2016/006	ADMINISTRATION GENERALE : Renouvellement de la convention de dératissage avec OUEST SANITATION
2016/007	VIE ASSOCIATIVE : Réflexion sur l'organisation des associations

Philippe GERMAIN		Nicolas LEMOULAND	
Etienne GUICHARD		Jean GILLIERS	
Jean-Claude LEBELTEL		Christian BAUDRY	
Loïc PORCHER		Henri AVRIL	
Raymond HALAIS		Sandrine QUINTIN	
Laurence TIREL		Rose-Marie BAUDRY	
Anne-Marie MENARD		André PÉPIN	
Mathilde DEROYANT			